

ORSAY

5 FÉVRIER 2023



ASSEMBLEE GENERALE 2023

CARTES DE PÊCHE



Produit	Saison 2021	Saison 2022	Evolution sur l'année	
	Nombre	Nombre	Nombre	%
Carte interfédérale Personne majeure EHGO 2022	275	307	32	11,64%
Carte Personne majeure	36	29	-7	-19,44%
Carte Personne majeure – Offre d'automne	9	21	12	133,33%
Sous-Total des cartes Personne Majeure	320	357	37	11,56%
Carte Découverte Femme	27	27	0	0,00%
Carte Personne mineure	58	74	16	27,59%
Carte Personne mineure (parrainage)	3	0	-3	-100,00%
Carte Découverte -12 ans	94	95	1	1,06%
Carte Découverte -12 ans (parrainage)	5	0	-5	-100,00%
Carte Hebdomadaire	8	8	0	0,00%
Carte Journalière	96	101	5	5,21%
Total Cartes de Pêche	611	662	51	8,35%
Option Entente Halieutique du Grand Ouest	4	3	-1	-25,00%
Total cartes de pêche + options	615	665	50	8,13%

RAPPORT MORAL

Mesdames, messieurs,
Bienvenue et merci de participer à notre assemblée générale ordinaire.

COMBIEN ÉTIIONS-NOUS DE PÊCHEURS CETTE ANNÉE 2022 ? (TABLEAU P. 3)

Le total des ventes de cartes en 2022 était de 662. Nos ventes en 2021 étaient de 611. Nous avons réalisé en 2022 une progression de 8,35%. Nos pêcheurs nous sont fidèles et la communication dont notre secrétaire est le maître d'œuvre semble attirer de nouveaux adhérents. La permanence au chalet et le point de vente chez Décathlon permettent aux pêcheurs qui ne veulent ou ne peuvent utiliser Internet de prendre leur carte et puis, le contact humain, c'est sympa !

L'ADMINISTRATIF

Assemblée générale ordinaire le dimanche mars 2022. Comme depuis longtemps dans la salle Mayer au château de la Bouvèche à Orsay.
Présentation du rapport moral : approuvé à l'unanimité
Présentation du rapport financier : approuvé à l'unanimité
Projets d'activités pour l'année 2021 : approuvé à l'unanimité
Questions diverses
Fin de séance 11h50

Notre AAPPMA est enfin agréée par la Sous-Préfecture sous le nom de «AAPPMA L'Entente de l'Yvette» avec son numéro RNA et SIRET. Nous sommes désormais dans les clous et en mesure de demander des subventions auprès des collectivités territoriales, au cas où nous en aurions besoin.

Quatre réunions de conseil d'administration ont eu lieu et ont permis :

- Adoption du budget pour l'empoissonnement ;
- Informations issues de la fédération ;
- Informations issues des contacts avec les pêcheurs ;
- Informations sur l'état de la rivière, pollutions, travaux, projets futurs.

VIE DE L'AAPPMA

- Contacts avec le syndicat de l'Yvette (SIAHVY) ;
- Participation au sein du Conseil d'Administration de la fédération de l'Essonne de Fabien Daubresse et Alain Ranvier au titre d'administrateurs fédéraux ;
- Contact avec les mairies ;
- Accueil au chalet par permanence assurée par le président de 11h00 à 12h30 tous les jours (ou presque).

Mark Kentell, notre secrétaire, a créé notre site internet il y a 11 ans. Il en assure la tenue et l'animation journalistique. Le secrétariat assure la communication sur les réseaux sociaux. Il assure aussi la veille journalistique et la diffusion des informations législatives concernant la pêche. Il rédige la convocation et la diffusion des invitations aux réunions et A.G. Ne pas hésiter à faire parvenir à Mark toutes informations qui peuvent créer un événement susceptible d'intéresser les visiteurs du site.

LES TRAVAUX

- Nettoyage des berges du lac de Lozère le 10 avril ainsi que la pose de frayères artificielles le long des berges. Merci aux amis pour le travail effectué. A prévoir : Une trentaine de planches à changer cette année sur les pontons. Bonde de l'étang à réparer, la planche du haut a cédé, une planchette à mettre, pose de caches grillagées anti cormorans à finir, frayères nettoyées à réinstaller, etc.
- Entretien courant du chalet.
- Nettoyage et étanchéités du toit du chalet par un professionnel après pour un montant de 2 240€. Le toit est impeccable et ne fuit plus.
- La pose de l'effaroucheur au lac de Lozère étant inefficace, les agents piscicoles de la fédération viendront prochainement pour l'enlever et le tester dans un autre endroit. L'inefficacité de l'effaroucheur sonore nous a incité à mener une action de protection des populations de poissons en installant des caches au lac de Lozère : branchages ou couplage branchage et grillage à grandes mailles. L'effarouchement physique continue en chassant par présence humaine et passage régulier autour du lac les cormorans.



RAPPORT MORAL

EMPOISSONNEMENT

Nous avons prévu suffisamment tôt la commande de poissons auprès du pisciculteur Vasseur pour pouvoir être bien servi. Malgré cela, les perches non pu être livrées en raison de la sécheresse. Nous avons été livrés le mercredi 5 novembre 2022. Une dizaine de copains pour répartir les poissons étaient présents. Les poissons étaient de bonne qualité. Ce rempoissonnement d'équilibrage des populations a coûté 3 090,72 € pour un total de 428 kg de poissons lâchés.

ANIMATIONS

Dans le cadre des « Guinguettes de l'Yvette », le 5 juin, nous avons organisé notre habituelle animation pêche sur les bords de l'Yvette à Villebon. Une quarantaine de personnes, enfants et parents ont été accueillis et ont pu attraper essentiellement des gardons.

En mai dans le cadre de la fête du quartier de Lozère, nous avons également mené une initiation dans le Lac de Lozère. Une vingtaine de familles ont également participé, des enfants non pêcheurs ont pu toucher une canne à pêche et ferrer quelques poissons : gardons, tanches, carassins.

Le 17 septembre 2022 à la demande du SIAHVY initiation pêche enfant au moulin du SIAHVY dans le cadre des journées du patrimoine, pêche de gardons, goujons, chevesnes, perches.

Initiation pêche au lac de Lozère pour les enfants handicapés de l'EMPRO de Bourg la Reine en juin, avec les éducatrices spécialisées.

Je souligne que si des pêcheurs veulent organiser un ou plusieurs concours, le chalet est à disposition pour accueillir les organisateurs et les compétiteurs.

ATELIER PÊCHE NATURE

Sous l'égide de Fabien Daubresse et aidé de Yann Bouilly moniteur guide de pêche, diplômé d'état que nous rémunérons notre atelier pêche nature se porte bien.

Nous avons limité le nombre d'inscrits à 12 maxi pour des raisons de sécurité.

Les enfants sont sensibilisés aux équilibres du milieu aquatique, à la pêche au coup, à la pêche aux leurres, lancer, drop-shot, initiation mouche...

Les séances réalisées, se font les mercredis sauf pendant les vacances scolaires et en hiver, surtout au lac du Mail.

Le total des séances annuelles est de 20. Le matériel est fourni par le guide, un complément est amené par l'association notamment lors de l'activité montage de lignes, celles-ci étant conservées par les jeunes pêcheurs.

GARDERIE ET BAUX DE PÊCHE

Le 15 septembre 2022 notre ami Arno Gilardin a été agréé garde-pêche il ne lui reste que de prêter serment.

Pascal Cros est actif sur les bords de l'Yvette et sera aidé par Arno pour des sorties à deux.

Une très amicale pensée pour notre ami Gérard Buhot.

Nos baux de pêche ont été actualisés par les mairies et le SIAHVY avec une extension des droits soit : Yvette sur la longueur de l'emprise du bassin de Saulx-lès-Chartreux, du bassin de Balizy à Longjumeau, du domaine de Sellery à Longjumeau et Epinay-sur-Orge. ont été pris en compte par la Préfecture et agréés.



BILAN FINANCIER



ACTIFS		PASSIFS	
PRODUITS A RECEVOIR :		REPORT à NOUVEAU 31/12/2021:	
-		- Banque (s)	23 585,57 €
		- Placement:	11 331,72 €
		- Caisse	62,88 €
			34 980,17 €
ACTIF CIRCULANT:		RESULTAT DE L'EXERCICE 2022:	
DISPONIBILITES:			
- Banque (s)	21 916,57 €	- Excédent	
- Placements	11 487,54 €		
- Caisse	18,00		
		-Perte	1 558,06 €
TOTAL	33 422,11 €	TOTAL	33 422,11 €

L'ÉCOLE DE PÊCHE

ATELIER PÊCHE NATURE : DES PETITS PÊCHEURS HEUREUX !

L'atelier Pêche Nature nouvelle formule a achevé sa troisième saison. L'école, auparavant centrée sur la pêche au coup, est devenue multi-pêche et cherche à rendre les enfants autonomes dans leur pratique.

Pêche au coup d'abord, mais lancer aussi, au lac du Mail et dans l'Yvette, un peu de feeder, de pêche à la mouche quand le temps s'y prête.

On y rajoute une pincée de théorie à chaque séance.

L'activité est encadrée par Yann Bouilly, guide de pêche et Fabien Daubresse, trésorier de l'Entente de l'Yvette.

Au palmarès des apprentis pêcheurs, des brochets aux leurres, des perches, des gardons, des carassins et des chevesnes.

Quelques « anciens » sont toujours avec nous sans être réinscrits, car ils sont autonomes et partent ainsi en vadrouille sur l'Yvette sans que notre responsabilité soit engagée.

L'inscription annuelle est à 50 euros, pour 20 séances, carte de pêche incluse. Douze petits pêcheurs maximum... qui doivent encore se perfectionner dans la réalisation des nœuds et des raccords !



SITE INTERNET

Statistiques Google Analytics | www.entente-yvette.fr
du 1er janvier au 31 décembre 2022

CHIFFRES CLÉS

Pages vues : 53 929 (+20 000 vs. 2021)

Visiteurs uniques : 7 003 (+1 000 vs. 2021)

Sessions : 9 120 (+2 500 vs. 2021)

LE RECORD 2022

162 visiteurs uniques le samedi 2 avril

ACQUISITION DE VISITEURS

1. Moteurs de recherche : 51 %

2. Direct : 24 %

3. Réseaux sociaux : 15 %

4. Sites référents : 10 %

LES SUJETS PRÉFÉRÉS

Belles prises, vidéos, école de pêche...

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES VISITEURS

1. Paris

2. Bordeaux

3. *Massy*

4. *Gif-sur-Yvette*

5. Lyon

6. *Palaiseau*

7. Lille

8. Marseille

9. Strasbourg

10. Antony

11. *Longjumeau*

12. *Orsay*

13. *Les Ulis*

14. Sainte-Geneviève-des-Bois

15. *Bures-sur-Yvette*



AAPPMA L'Entente de l'Yvette

Association agréée de pêche
et de protection du milieu aquatique

RNA 913014168

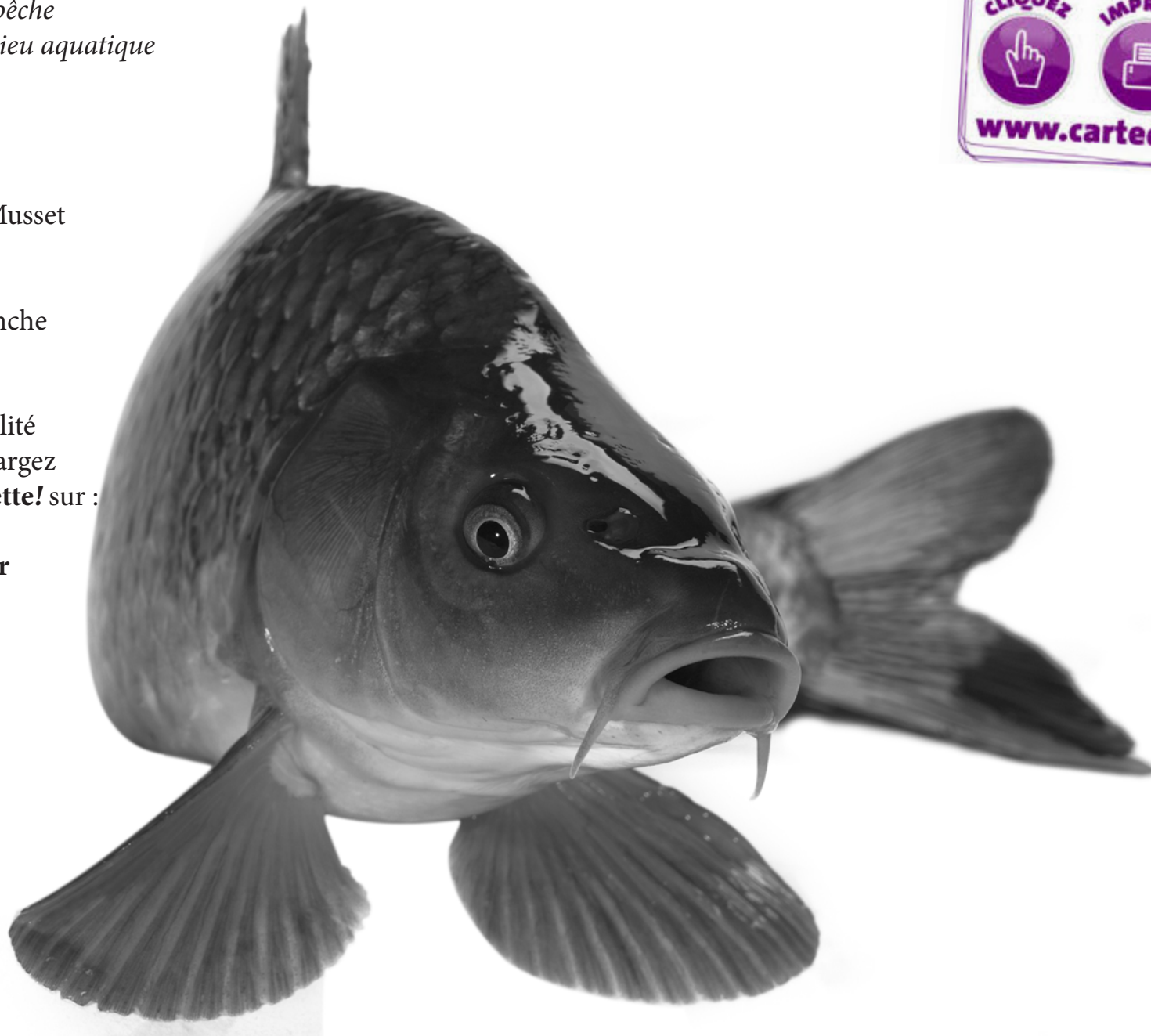
SIRET 918 152 851 00013

58Bis, rue Alfred de Musset
91120 Palaiseau

Permanences le dimanche
de 10h à 12h30

Retrouvez notre actualité
au quotidien et téléchargez
notre newsletter **L'Yvette!** sur :

www.entente-yvette.fr



Réalisation :
Agence Monde Rural
www.monderural.fr

Photos :
Mark Kentell
Adobe Stock